



Séance du 30 juin 2014 à 20 heures 15
Commune de Labastide - Marnhac – Salle du Château

Aujourd'hui, Lundi trente juin deux mille quatorze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Labastide-Marnhac –Salle du Château

Etaient présents :

62 titulaires dont 3 possédant une procuration
 9 Suppléants dont 2 possédant une procuration

• TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL
 BOISSIERES
 BOUZIES
 CABRERETS
 CAHORS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit),
 M. PARNAUDEAU Willy (tit), Mme GARRIGOU Isabelle (sup),
 M. RAFFY Gilles (tit),
 M. SEGOND Dominique (tit),
 M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit), M. MUNTE Serge (tit),
 Mme LASFARGUES Geneviève (tit), M. SIMON Michel (tit)
 procuration de Mme BOYER Noëlle (tit), Mme BOUIX Catherine
 (tit), M. BOUILLAGUET Vincent (tit), Mme FAUBERT Françoise (tit),
 M. SINDOU Géraud (tit), Mme LENEVEU Hélène (tit), M. SAN
 JUAN Alain (tit), M. TESTA Francesco (tit), Mme. HAUDRY Sabine
 (tit), M. COLIN Henri (tit), M. DELPECH Bernard (tit), M. COUPY
 Daniel (tit), Mme BONNET Catherine (tit), M. HUREAUX Roland
 (tit) procuration de Mme RIVIERE Brigitte (tit),
 M. TILLOU José (tit),
 M. DUJOL Jean-Paul (tit),
 M. TAILLARDAS Claude (tit),
 M. PEYRUS Guy (tit), M. GARD Michel (sup),
 Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre
 (sup),
 M. FOURNIER Christian (tit),
 Mme LANES Bénédicte (tit), M. TREIL Jean,
 M. PETIT Jean (tit), Mme BOURDARIE Paulette (tit),
 Mme VALETTE Roselyne (tit),
 M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),
 M. MOLINIE Romuald (tit),

CAILLAC
 CALAMANE
 CATUS
 CIEURAC
 COURS

M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),
 Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit),
 M. NOUAILLES Serge (tit),
 M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEEN Joëlle (tit),
 Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),
 Mme SALANIE Jacqueline (sup) procuration de REIX Jean-Albert
 (tit),
 M. SABOT Aimé (tit), M. VIVIER Jean-Luc (sup),
 M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),
 M. DIZENGREMEL Ludovic (tit), Mme RIVIER-DELFAU Isabelle (tit),
 M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup),
 Mme DESSERTAINE Brigitte (tit),
 M. CHATAIN Thierry (tit) procuration de M. CANCEIL Philippe (tit),
 M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD
 Daniel (tit), LIAUZUN Christian (tit),
 M. DECREMPS Frédéric (sup),
 M. FIGEAC Philippe (tit),
 M. BERNIOT Pierre-Jacques (sup) procuration de M. BORIES Olivier
 (tit),
 M. FERNANDEZ Pierre (tit),
 M. GILBERT Joël (tit), M. DESTRUDEL Jacques (sup),
 M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit),
 M. LAVAU Pascal (tit), M. DIOT Fabrice (tit),
 M. ANNES Jean-Pierre (tit),
 M. HEE Gérard (tit),

CRAYSSAC
 DOUELLE
 ESPERE
 FONTANES
 FRANCOULES
 GIGOUZAC

LABASTIDE MARNHAC
 LAMAGDELAINE
 LAROCHE DES ARCS
 LE MONTAT
 LES JUNIES
 LHERM

MAXOU
 MECHMONT
 MERCUES
 MONTGESTY
 NUZEJOULS
 PONTCIRQ
 PRADINES

SAINT CIRQ LAPOPIE
 SAINT DENIS CATUS
 SAINT GERY

SAINT MEDARD
 SAINT PIERRE LAFEUILLE
 TOUR DE FAURE
 TRESPoux-RASSIELS
 VALROUFIE
 VERS

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

ADMISTRATIF – Ressources humaines

Objet : Création de postes suite à avancements de grade

A été adopté à L'UNANIMITE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 30 juin 2014
Rapporteur : Jean PETIT

Rédacteur : Christine BRU
Service : Ressources humaines

Objet : Création de postes suite à avancements de grade

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'évolution de carrière des fonctionnaires, un certain nombre d'agents communautaires peut prétendre à un avancement de grade.

Une première sélection de postes avait été créée, le 4 novembre 2013, pour les agents ayant réussi un examen professionnel.

Au regard du tableau des effectifs de la Communauté et des missions effectuées par les agents promouvables,

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée une deuxième sélection de création des postes statutaires, à temps complet, à compter de ce jour, pour des avancements à l'ancienneté, soit :

- 1 poste de Technicien Principal de 1^{ière} classe,
- 1 poste de Rédacteur Principal de 1^{ière} classe,
- 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ième} classe,
- 5 postes d'Adjoint Technique Principal de 2^{ième} classe,
- 2 postes d'Adjoint Technique Principal de 1^{ière} classe.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.


Le Président,
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

